



## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **National REQUIN**  
du 9 au 12 Août 2014 à LA TRINITE-SUR-MER  
Autorité Organisatrice : **Société Nautique de La Trinité-sur-mer**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers, précisées au AC 16,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. la partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV,
- 1.5. les règles 2014 de la classe REQUIN
- 1.6. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE

- 3.1. La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière (< 6 miles).
- 3.2. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe monotype REQUIN
- 3.3. Le nombre maximum de bateaux admis est fixé à : pas de limite.
- 3.4. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en le retournant à la SNT.
- 3.5. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - l'attestation d'assurance du bateauLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### 4. PROGRAMME

##### **Samedi 9 Août 2014 :**

- 09h00 à 12h00 : confirmation des inscriptions, jauge
- 13h00 : Briefing des skippers
- 14h00 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 18h00 : Pot d'accueil à la SNT

##### **Dimanche 10 Août 2014 :**

- 10h00 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 20h00 : dîner des équipages à la Salle St Joseph

##### **Lundi 11 Août 2014 :**

- 10h00 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre

##### **Mardi 12 Août 2014 :**

- 09h30 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- Plus de signal d'avertissement après 13h00
- 16h00 : Remise des prix à la SNT

#### 6. JAUGE

Des contrôles de jauge et du matériel de sécurité seront effectués le samedi 9 août 2014 de 9h00 à 12h00.

#### 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 9 Août 2014.

#### 8. PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : parcours tactiques (bananes).

#### 9. SYSTEME DE PENALITE

**9.1** La RCV 44.1 sera appliqué est modifié de sorte que la pénalité de deux tours est remplacées par une pénalité d'un tour.

**9.2.** Une infraction aux RCV (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité autre que la disqualification.

#### 10. CLASSEMENT

**10.1.** Le nombre de courses à valider pour valider la compétition est de **3**.

**10.2.** Courses retirées :

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

(b) Quand **4 à 8** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand **9** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

**10.3.** Le classement sera fait en temps réel.

**10.4.** Le système de classement utilisé sera le Système de Points à Minima de l'Annexe.

## 11. ACCUEIL PORTUAIRE

Les concurrents bénéficieront de la gratuité terre plein une semaine avant/après le National et de la gratuité à flot du 8 au 13 Août 2014.

Les mises à l'eau/mises à terre seront assurées par une personne de la classe. Coût à préciser.

Le ponton d'accueil sera précisé lors de l'inscription.

Les remorques devront impérativement être stockées dans la Zone Artisanale de Kermarquer.

## 12. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 13. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 14. PRIX

Des lots seront distribués comme indiqué dans les Instructions de Course.

## 15. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 16. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros. Chaque participant fournira à l'organisateur un original du certificat d'assurance de son bateau si l'organisateur le lui demande.

## 17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter la Société Nautique de la Trinité-sur-mer

[accueil@snt-voile.org](mailto:accueil@snt-voile.org)

Téléphone : 02 97 55 73 48

### Horaires des Marées :

	PM	Coef	BM
Samedi 9 août 2014	04h39	80	10h27
	16h58	88	22h54
Dimanche 10 août 2014	05h28	95	11h18
	17h46	101	23h45
Lundi 11 août 2014	06h13	106	-
	18h31	110	12h07
Mardi 12 août 2014	06h57	112	00h33
	19h15	113	12h54